



Cote en paraphe par moi soussigné J. Gonthier  
president de l'administration du Canton de Thionville  
le vingt quatre yendemain de Lan huit J. Gonthier

Thionville le dix sixième au lieu de la République française  
en un indivisible ans. Dix heures du matin par devant moi Joseph  
Gonthier president de l'Administration municipale du Canton  
de Thionville Département de Jemmapes soussigné. Comparus en la  
Maison Communale, pour contracter mariage d'une part  
Leopold michel Joseph Leclercq fils Legitime de Joseph  
Leclercq et de Marie Joseph Deligne Domicilié en la Commune  
de Sancy Département de Sambre. en son age de trente six ans  
et un mois de profession domicilié en cette Commune de Thionville;  
D'autre part Marie Rosalie philippe âgée de vingt trois ans  
Lesquels futurs conjoints etaient accompagnés de Gerard Certhuis  
Domicilié a Thionville ag Quarante Deux ans menuisier de profession  
de philibert Lefevre domicilié a Thionville de vingt six ans  
de Antoine Gobet de Thionville de trente un ans Cordonnier  
de profession, et de Jean Jean Baptiste de l'Administration agé  
de cinquante ans; moi Joseph Gonthier president. apres avoir  
eu la Lecture en presence des parties et des temoins ci dessus  
desommés 1.° de L'acte de naissance de Leopold michel Joseph  
Leclercq qui constate qu'il est né en la Commune de Dauterive  
Canton de Welcourt département de Sambre et meuse le dix  
decembre dix sept cent septant six de legitime mariage entre  
Joseph Leclercq et Marie Joseph Deligne 2.° de l'acte de  
naissance Marie Rosalie philippe qui constate qu'elle est née  
en la Commune de Lobbes le cinq mars mille sept cent septant  
sept de legitime mariage entre Jean Baptiste philippe  
et de Marguerite Lefevre 3.° de l'acte de publications et de  
promesse de mariage entre les futurs conjoints des le huit  
vintmain au lieu par devant le Citoyen J. Robert Mercier